Pose de mid-line en HAD

Sanitaire

Date de publication : 7 mai 2026

Généralités

Objectif :

Elle permet l'administration de traitements intraveineux sur plusieurs jours à plusieurs semaines (antibiothérapie, hydratation, traitements spécifiques), tout en limitant les ponctions veineuses répétées. Le confort du patient est amélioré et un aller-retour en hospitalisation a été évité pour la pose.

La Mid-line est un cathéter veineux périphérique d'une durée de 30 jours. Il peut être implanté au patient à domicile par un médecin praticien HAD, dans des conditions d'asepsie et de sécurité équivalentes à celles d'un établissement de santé conventionnel. Cette pose s'effectue sous contrôle échographique (Echonous de Kosmos). L'échographe et un kit complet sont emportés au domicile du patient et une infirmière sert le médecin praticien HAD en stérile durant la pose.

Etapes de mise en oeuvre

- La pose d'un cathéter Mid-line est un acte médical réalisé exclusivement par un médecin formé à cette technique, dans des conditions d'asepsie rigoureuse. Une fois le dispositif posé et validé, la surveillance relève de l'équipe paramédicale (infirmiers/ères), qui assure le suivi quotidien : contrôle du point de ponction, surveillance de la perméabilité, vérification de l'absence de signes infectieux, inflammatoires ou de complications thromboemboliques, ainsi que la traçabilité de toutes les observations dans le dossier patient.

Essaimage

Les principaux leviers

- Recrutement d'un médecin anesthésiste (ou formation d'un médecin auprès d'anesthésiste)
- Achat d'un matériel performant : échographe portable résistant avec des images de qualité
- Formalisation d'une procédure interne avec un kit de matériel type

Les principaux freins

- Le coût de l'échographe
- En cas de formation, la disponibilité des hopitaux a accueillir des médecins en formation pour la pose de mid-line

Témoignages

> *Des immersions auprès d'un collègue pour maîtriser l'acte à domicile, puis la réalisation de la pose qui est un acte régulier de ma fonction d'anesthésiste*
>
> **Emmanuel Dr GODAT, Médecin anesthésiste**

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

laure.jacques-felix-alexandre@lna-sante.com

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 janvier 2025

Durée du projet : 1 mois

HAD Loir-et-Cher 41000

Type de structure : Sanitaire / Privé à but lucratif

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
- Prises en charge réalisées dans un autre établissement HAD - Recensement besoins patient : service hospitalier pour renouveler la pose du mi-line - Présence médecin MAR au sein de l'HAD

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

10/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

Constitution de la procédure et recherche du matériel

Peu

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Un médecin et une infirmiere sur 1 heure de soin

A considérer

Des compétences en interne

un médecin ayant un attrait et formé pour la réalisation d'un acte médical de pointe

A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

Peu

Des équipements, du matériel

Echographe et kit de pose de mid-line

A considérer

Des financements (internes et externes)

Echographe

A considérer

Parties prenantes associées

- [] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Développer des prises en charge innovantes

Les impacts

Sur l'environnement : Non applicable

Sur les professionnels : Impacts positifs

Diversification des actes médicaux pour les médecin praticien HAD

Sur les usagers : Impacts positifs

Changement de dispositif médical sans hospitalisation

Sur l'organisation : Impacts positifs

Intégration de ces prises en charge au sein de la filière courte type HDJ pour la réalisation des soins ponctuels

Sur le médico-économique : Non applicable

Investissement dans un échographe portable